



Comité de l'échelon local de "Brienon-sur-Armançon, Cerisiers, Migennes, St-Florentin et Seignelay" (89)

Où en sommes-nous avec le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ?

A l'initiative des délégués de l'échelon local et pour répondre à l'obligation légale de mettre en place le DUERP, un groupe s'est retrouvé le 4 février 2019 à Bussy-en-Othe.

Cette journée, animée par Elisabeth DARDE, Conseillère en Prévention de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, avait pour objectifs :

- de rappeler la réglementation,
- la mise en conformité du document,
- la déclinaison de ce dernier à chaque poste de travail sur l'exploitation.

Ces moments d'échanges, riches en partage de pratiques et d'expériences sur fond de convivialité, sont, une nouvelle fois, l'illustration que l'échelon local sait mobiliser pour répondre à nos obligations réglementaires, celle-ci datant de 2002...

Remerciement à la Mairie de Bussy-en-Othe pour le prêt de la salle et les bonnes conditions d'accueil, ainsi qu'à Pascaline PONCET, Présidente de l'échelon local, pour l'organisation de cette journée.

